

Archives départementales de Seine-et-Marne

HISTOIRE 77

24 AOÛT 1572 : MASSACRES DE LA SAINT-BARTHÉLEMY À MEAUX

(https://archives.seine-et-marne.fr/sites/archives.seine-et-marne.fr/files/styles/img_1280x768_image_scale_crop_main/public/media/images/meaux_5fi572_detail.jpg?tok=SDC-GFPE)

*Montage colorisé réalisé à partir d'une estampe
représentant la ville de Meaux par Claude
Chastillon, XVII^e siècle (AD77, 5Fi572)*

A Paris, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, l'exécution de chefs protestants ordonné par le roi Charles IX s'étend au massacre d'huguenots parisiens. Le "massacre de la Saint-Barthélemy" concerne aussi d'autres villes de France, dont celle de Meaux.

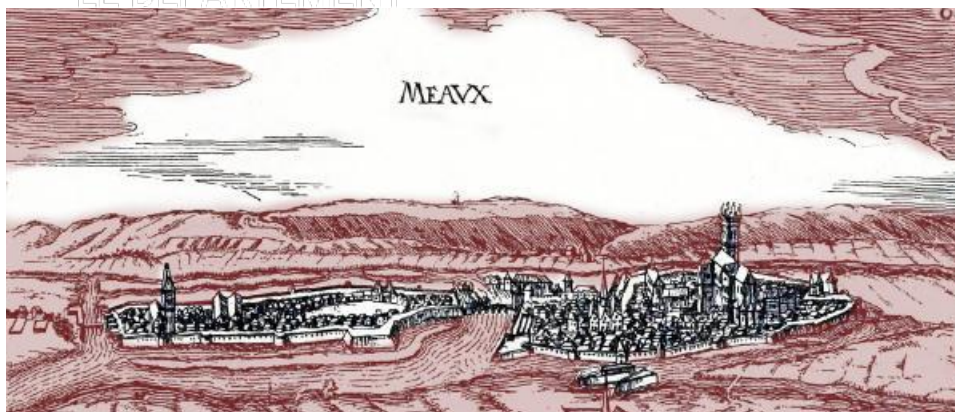
A Paris, dans la nuit du 23 au 24 août 1572, l'exécution de chefs protestants ordonné par le roi Charles IX s'étend au massacre d'huguenots parisiens. **Le "massacre de la Saint-Barthélemy" concerne aussi d'autres villes de France, dont celle de Meaux.**

Chroniques du massacre

Le massacre des protestants par les catholiques à compter du 24 août (jour de la Saint-Barthélemy) 1572 **à Meaux a été peu étudié**. Les Archives départementales conservent des exemplaires parcellaires de l'ouvrage "Archives curieuses de l'histoire de France, depuis Louis XI jusqu'à Louis XVIII" publié par deux employés de la Bibliothèque royale de France, Louis Lafaist et Félix Danjou, entre 1834 et 1837 (cote AZ1468). Le chapitre "Massacre de ceux de la religion à Meaux en Brie" reprend notamment le **récit** sur la "continuation des massacre de Paris" établi par **Simon Goulart (1543-1628)**, pasteur calviniste, dans ses *Mémoires de l'État de la France sous Charles IX* publié en 1576 (<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b8626320r>), quelques années après le massacre.

Plusieurs jours de violence

D'après ces indications, **dès le 24 août 1572** en fin de journée, des catholiques meldois se rendent dans les logements de plusieurs rues identifiées pour être le lieu de vie de familles protestantes et procèdent à l'arrestation de protestants. **Sont perpétrés durant plusieurs jours pillages, assassinats et viols à Meaux et dans ses alentours**. S'il est indiqué qu'une tranchée est établie dans la cour près du siège du présidial et baillage de Meaux pour y jeter les corps des défunts ; certaines victimes sont jetées dans la Marne.



Montage colorisé réalisé à partir d'une estampe représentant la ville de Meaux par Claude Chastillon, XVIIe siècle (AD77, 5Fi572)

FEUILLETER LE CHAPITRE "MASSACRE DE CEUX DE LA RELIGION"

